

## Partage des tâches domestiques et familiales au sein des couples

Anne-Sophie GENEVOIS - CEPS/INSTEAD



*Dans un objectif d'égalité des genres en matière d'activité professionnelle, mais aussi pour tenter de rejoindre les recommandations des Conseils européens qui fixent des objectifs d'augmentation à la fois du taux d'emploi des femmes et de l'offre en modes d'accueil pour enfants, la Ville d'Esch-sur-Alzette a pris l'initiative de faire réaliser une analyse des freins à l'activité professionnelle des femmes résidant dans sa commune.*

*Les principaux résultats de ce projet, mené par le CEPS/INSTEAD au cours de l'année 2006 via une enquête quantitative réalisée auprès de ménages avec enfants résidant à Esch-sur-Alzette, ont été synthétisés en cinq numéros de la série Population et Emploi (l'étude complète est disponible à la fois au CEPS/INSTEAD et au Service à l'Égalité des Chances de la Ville d'Esch-sur-Alzette). Le premier numéro aborde les questions de la satisfaction des parents vis-à-vis des modes de garde d'enfants utilisés, alors que le deuxième numéro décrit précisément les modalités de la garde (durée, horaires et coût de la garde, arrangements lors des vacances scolaires, lorsque l'enfant est malade, lors d'un imprévu). Les numéros suivants mettent en évidence trois des principaux freins à l'activité professionnelle des femmes : le partage des tâches domestiques et familiales au sein d'un couple (troisième numéro), l'impact des enfants sur la carrière professionnelle des parents (quatrième numéro) et l'impact de certaines mesures de politique familiale sur les carrières professionnelles des parents (cinquième numéro).*

Les inégalités entre hommes et femmes sur le marché du travail sont largement abordées dans les études de genre mais elles ne peuvent être pleinement comprises sans considérer la façon dont les hommes et les femmes combinent le travail rémunéré sur le marché du travail et les tâches non rémunérées dans la sphère privée. L'objet de cette étude est de mettre en évidence le partage des tâches domestiques et familiales entre hommes et femmes. Mais il est nécessaire dans ce type d'étude de raisonner sur des situations comparables. Parce qu'elles sont inactives ou parce qu'elles travaillent à temps partiel (ce qui est rarement le cas des hommes), certaines femmes ont potentiellement plus de temps que d'autres femmes ou hommes pour des activités extraprofessionnelles. Ainsi, nous avons choisi de focaliser l'analyse, dès le départ, sur un groupe homogène : **les couples biactifs à temps plein**.

Ce papier se compose de deux parties. La première présente dans quelle mesure les différentes tâches sont partagées par les deux conjoints, selon qu'ils aient ou non des enfants. La seconde partie s'attache au temps consacré par le couple aux tâches domestiques, et à la répartition de ce temps entre les conjoints.

### **Répartition des tâches au sein des couples biactifs à temps complet**

Chez les couples biactifs à temps complet avec enfants, les **activités liées aux enfants** (soins et participation à leurs loisirs) sont celles où la participation conjointe

des deux parents est la plus forte, égale respectivement à 86% et 97% (cf. graphique 1).

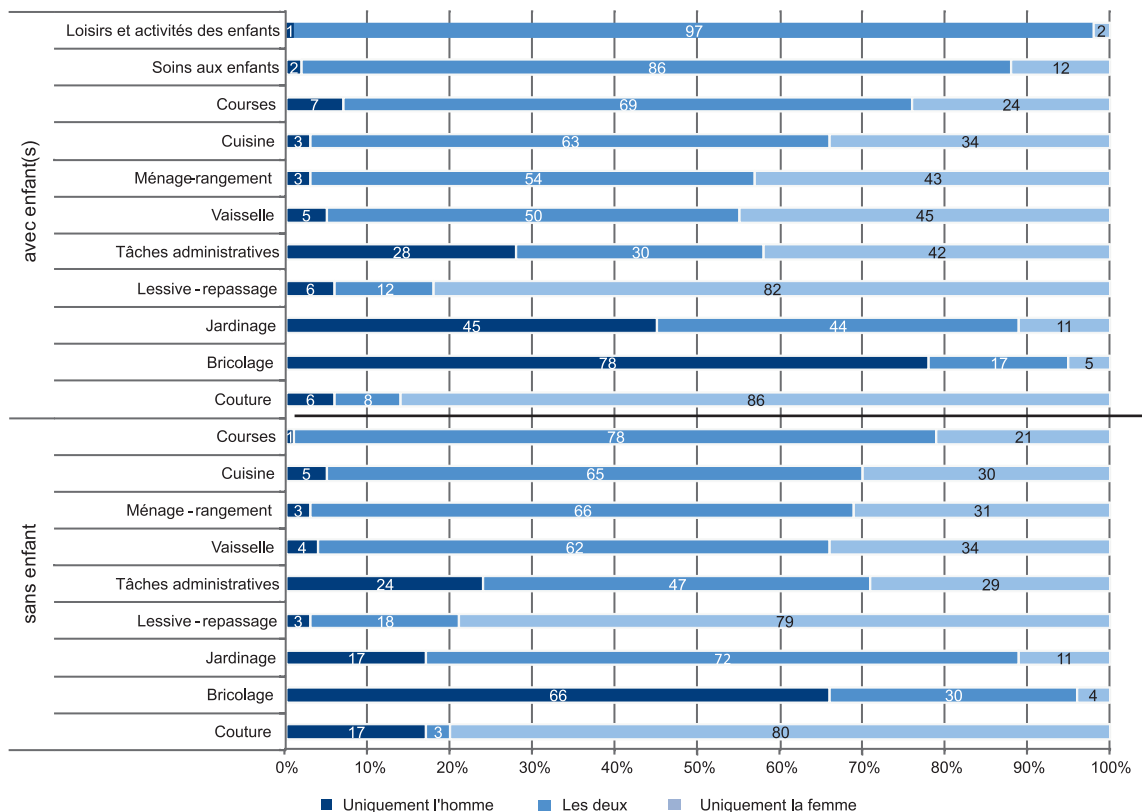
Les **courses** font également partie des tâches fréquemment partagées, puisque dans plus des deux tiers (69%) des couples biactifs avec enfant(s), les deux conjoints s'investissent. Cette part s'élève à 78% pour les couples biactifs sans enfant. Lorsque cette tâche n'est pas partagée, seule la femme y participe, dans respectivement 24% et 21% des cas.

La **cuisine** constitue aussi une tâche relativement souvent partagée entre les conjoints : dans près de deux tiers des couples biactifs, qu'il y ait ou non la présence d'enfant(s), les deux partenaires cuisinent, mais dans environ un tiers des couples, la femme est seule à préparer les repas.

Pour la **vaisselle et le ménage/rangement de la maison**, on constate des différences selon la présence ou non d'enfant(s). En effet, parmi les couples biactifs avec enfant(s), dans environ la moitié d'entre eux les deux partenaires consacrent du temps à ces tâches et dans la quasi même proportion seule la femme y participe. Chez les couples biactifs sans enfant, ce partage entre partenaires est plus souvent équilibré puisque pour près de deux tiers de ces couples, il y a participation des deux conjoints.

Chez les couples biactifs avec enfant(s), les **tâches administratives** apparaissent encore comme un lieu de partage relativement équilibré ou en tout cas non sexué car, s'il n'y a partage que dans 30% des cas, dans

# G1 Partage des tâches au sein des couples biactifs à temps plein selon la présence d'enfant(s)



*Guide de lecture :* Dans 3% des couples biactifs sans enfant, la couture est effectuée par les deux conjoints, dans 17% seul l'homme s'en occupe alors que dans 80%, c'est une exclusivité féminine.

*Source :* Modes de garde des enfants et activité professionnelle des parents à Esch-sur-Alzette – CEPS/Instead -2006

28%, l'homme s'en occupe seul et dans 42%, c'est la femme qui seule s'en occupe. Dans un peu moins de la moitié des couples biactifs sans enfant (47%), ce type de tâche est réalisé par les deux conjoints, dans 29% seule la partenaire s'y consacre et dans 24% l'homme est seul à le réaliser.

**La lessive et le repassage ainsi que la couture** sont des tâches clairement sexuées. Qu'il y ait présence ou non d'enfant(s), dans plus de trois-quarts des couples biactifs, les femmes s'occupent seules de la lessive et du repassage. La couture reste également l'une des activités les plus réservées aux femmes, puisque dans plus de huit couples biactifs sur dix, la femme est seule à réaliser des travaux de couture (elles ne sont toutefois que 20% à le faire).

A l'inverse, **le bricolage** est une tâche plutôt masculine puisque, dans deux tiers de couples biactifs sans enfant, le conjoint y participe seul et dans un peu moins d'un tiers, les deux partenaires y contribuent. Chez

les couples biactifs avec enfant(s), ce phénomène d'exclusivité masculine s'accroît puisqu'il se vérifie dans 78% des cas.

Enfin, en ce qui concerne le **jardinage**, la pratique diffère selon la présence ou non d'enfant(s). S'il n'existe pas d'enfant au sein du couple, dans près de trois-quarts des couples (72%), le jardinage est pratiqué par les deux partenaires et dans 17% des cas, seul l'homme y travaille. Au contraire, s'il y a présence d'enfant(s), la part de jardinage réalisé par les deux conjoints chute à 44% alors que celle relative à une contribution exclusivement masculine atteint 45%.

### **Temps consacré aux tâches familiales et ménagères dans un couple biactif à temps complet**

Cette seconde partie s'intéresse à l'ampleur du partage des tâches au sein du couple, quand les deux conjoints déclarent y consacrer chacun du temps. Le temps qu'y consacrent les conjoints est-il égali-

taire, en défaveur de la femme ou au contraire de l'homme ? La présence d'enfant(s) joue-t-elle un rôle dans le nombre d'heures consacrées à certaines tâches ?

La **participation aux loisirs des enfants et surtout les soins prodigués aux enfants**, c'est-à-dire la toilette, l'habillage, les devoirs, la conduite aux activités, sont de loin les deux tâches auxquelles les couples biactifs avec enfant(s) consacrent le plus de temps (cf. graphique 2). Ainsi, en moyenne, un couple biactif à temps plein avec enfant(s) consacre 18h07 par semaine aux loisirs et aux activités des enfants, et 23h07 à leurs soins. Bien que ces deux tâches enregistrent la plus forte contribution de la part des pères, le temps que ces derniers y consacrent est largement inférieur à celui de leur conjointe : la femme consacre en moyenne 10h29 aux loisirs et activités de son/ses enfant(s) et 16h04 à lui/leur prodiguer des soins contre respectivement 8h00 et 9h14 pour les hommes (cf. graphique 3).

Après les deux tâches relatives aux enfants, **la cuisine** est la troisième tâche à laquelle les couples biactifs passent le plus de temps (9h02 pour les couples sans enfant, et 12h51 pour ceux qui en ont). Cette fois également, bien que dans la majorité des cas, le conjoint participe à cette tâche, le temps qu'il y passe (5h14) reste inférieur à celui de sa conjointe (7h22) (cf. graphique 4).

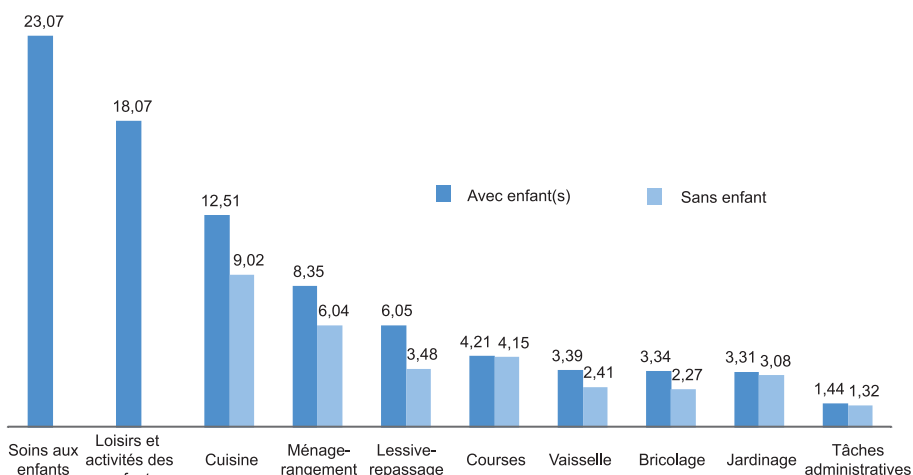
**Le ménage et le rangement de la maison** occupe en moyenne 8h35 du temps hebdomadaire des couples biactifs avec enfant(s) et 6h04 de celui des couples sans enfant. Qu'il y ait des enfant(s) ou non, lorsque les deux partenaires contribuent à cette tâche, la conjointe y passe 2h38 de plus que son conjoint, qui y consacre en moyenne 3h par semaine (cf. graphique 5).

La présence d'enfant(s) demande plus de temps pour **la lessive et le repassage** que lorsqu'il n'y a pas d'enfant. Ainsi, un couple biactif avec enfant(s) y consacre 6h05 par semaine, contre 3h48 chez un couple sans enfant. Cette tâche est, rappelons-le, typiquement féminine puisque que dans près de 80% des couples, seule la femme s'en occupe.

**Les courses, la vaisselle et les travaux administratifs** sont trois tâches qui renferment le moins d'inégalité concernant le temps consacré par les conjoints, lorsque les deux y participent. En ce qui concerne les **courses**, lorsque chaque conjoint y participe, ce qui est la majorité des cas, aucune différence de temps n'apparaît entre les conjoints : l'homme y consacre 2h20 et la femme 2h29. Lorsque les deux partenaires participent à la **vaisselle**, le temps hebdomadaire moyen est de 3h32. Pour les **travaux administratifs**, qu'il y ait ou non contribution du conjoint, la femme y passe le même temps que son conjoint. Cette tâche est celle qui demande le moins de temps au couple.

En ce qui concerne **les travaux de jardinage**, qu'il y ait ou non la présence d'enfant(s), le temps qui y est consacré avoisine les trois heures. Lorsque les deux partenaires participent au jardinage, le temps passé augmente à 4h08 avec une répartition strictement égalitaire entre les deux conjoints.

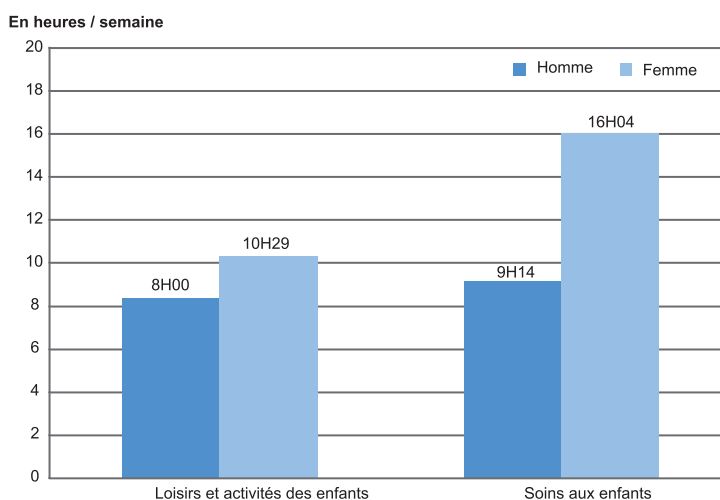
## G2 Temps moyen hebdomadaire qu'un couple biactif consacre aux tâches ménagères, selon la présence d'enfant(s)



*Guide de lecture :* En moyenne, un couple biactif avec enfant(s) consacre 23H07 par semaine à leurs soins.

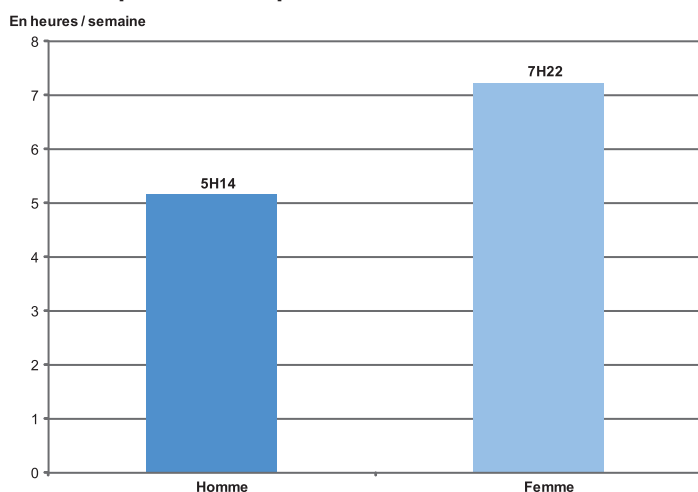
*Source :* Modes de garde des enfants et activité professionnelle des parents à Esch-sur-Alzette – CEPS/Instead -2006

## G3 Temps hebdomadaire consacré par les conjoints qui interviennent dans les activités de soins et de jeux des enfants



*Source :* Modes de garde des enfants et activité professionnelle des parents à Esch-sur-Alzette – CEPS/Instead -2006

## G4 Temps hebdomadaire consacré par les conjoints lorsque la cuisine est réalisée par les deux partenaires



*Guide de lecture :* Parmi les couples biactifs (avec et sans enfant(s)) où les deux partenaires réalisent la cuisine, le temps de l'homme est de 5h14 et celui de la femme de 7h22.

*Source :* Modes de garde des enfants et activité professionnelle des parents à Esch-sur-Alzette – CEPS/Instead -2006

Enfin, un couple biactif avec enfant(s) passe en moyenne 3h34 par semaine à des **activités de bricolage** telles que l'entretien ou la réparation du logement et des véhicules. Chez les couples sans enfant, ce temps est inférieur d'une heure. Cette tâche est relativement masculine. Lorsque les deux partenaires y contribuent, le temps du conjoint est supérieur à celui de la femme (respectivement 2h48 et 1h26).

Pour conclure, quelques éléments clefs ressortent de l'analyse de ces emplois du temps.

D'abord, les différentes tâches domestiques peuvent être réparties en trois grandes catégories : les tâches féminines (lavage, repassage, couture), les tâches masculines (bricolage, jardinage) et les tâches mixtes (courses, cuisine, vaisselle, ménage). Lorsqu'il y a la présence d'enfant(s), leurs lo-

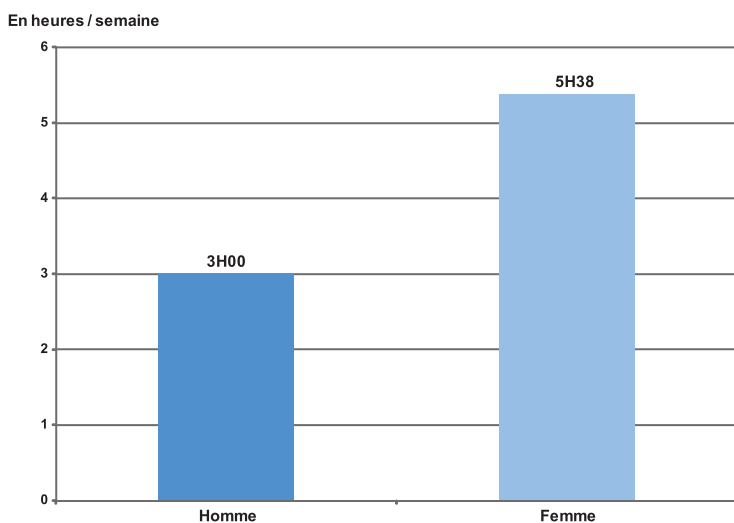
sirs et leurs soins sont les deux tâches qui enregistrent la plus forte participation des pères.

Ensuite, la présence d'enfants a tendance à accentuer le déséquilibre du partage entre conjoints. Les différences s'accroissent autant pour les activités connotées féminines que pour les activités plutôt masculines.

Enfin, non seulement les femmes assument plus fréquemment les tâches domestiques que leurs conjoints, mais en plus, le nombre d'heures qu'elles y consacrent est également bien supérieur à celui des hommes.

Ces déséquilibres dans la sphère privée sont-ils la cause ou la conséquence des inégalités entre homme et femme sur le marché du travail ? Le numéro suivant montrera l'impact de ce partage inégalitaire des tâches familiales sur la carrière professionnelle des parents.

## G<sub>5</sub> Temps hebdomadaire consacré par les conjoints lorsque le ménage et le rangement de la maison s'effectue à deux



*Guide de lecture* : Parmi les couples biactifs (avec et sans enfant(s)) où les deux partenaires participent au ménage et au rangement de la maison, le temps que l'homme y consacre est de 3h00 et celui de la femme de 5h38.

*Source* : Modes de garde des enfants et activité professionnelle des parents à Esch-sur-Alzette – CEPS/Instead -2006

**CEPS/INSTEAD**

B.P. 48

L-4501 Differdange

Tél. : 58 58 55-513

e-mail : [isabelle.bouvy@ceps.lu](mailto:isabelle.bouvy@ceps.lu)

[http:// www.ceps.lu](http://www.ceps.lu)

ISSN 1813-5064